



## RÈGLES DE SÉCURITÉ

### POUR L'UTILISATION DES PATINOIRES EXTÉRIEURES

**Les règles en vigueur concernant les sports et les loisirs mises en place par le gouvernement (Covid-19) sont applicables :**

<https://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/coronavirus-2019/mesures-speciales-urgence-covid-19>

- Il est OBLIGATOIRE de porter un casque avec protecteur facial et protège-cou pour la pratique du **hockey sur glace**;
- Le port du casque et de gant de protection est FORTEMENT RECOMMANDÉ pour le **patinage libre**;
- **Des modules de skate park** sont installés à la fin du printemps sur la surface de la patinoire de Luskville. Il est OBLIGATOIRE de porter un casque. Pour les débutants et enfants de 12 ans et moins : Protections complètes obligatoires (casque, coudes, poignets, genoux).
- Il est primordial de respecter l'horaire de la patinoire;
- Le site est non recommandé aux enfants de 12 ans et moins sans supervision;
- Les débutants utilisant des appuis pour patiner sur la surface glacée doivent être accompagnés d'un adulte;
- Il est défendu de patiner avec quelqu'un sur le dos ou dans les bras, ou encore d'être sur la patinoire avec un traîneau;
- Tout comme les contenants de verre, la consommation de drogue ou d'alcool est interdite;
- La pratique de jeux dangereux tels que les poursuites, chaînes et autres, est interdite;
- Le respect des autres usagers, peu importe leur niveau d'habileté, est primordial;
- Il est défendu d'apporter des rondelles ou des bâtons d'hockey sur la glace durant les heures réservées au patinage libre;
- En cas de dommage sur la surface glacée ou sur les bandes de patinoire, aviser immédiatement le service des Loisirs et de la vie communautaire de la Municipalité de Pontiac au 819-455-2401;
- Il est STRICTEMENT DÉFENDU de fréquenter ce site en dehors des heures d'ouverture (9h à 22h).

## AVIS AUX UTILISATEURS

- Les réservations de la part des écoles et des organismes sont prioritaires en tout temps;
- La Municipalité se réserve le droit de fermer la patinoire en tout temps et ce, sans préavis;
- Tout manquement aux règles de sécurité pourrait entraîner une exclusion individuelle ou collective de la patinoire;
- Aucune supervision n'est prévue pour la patinoire extérieure. **La pratique d'activités de patinage libre ou de hockey sur glace, sur ce site, est à vos risques.**

## HORAIRE

### POUR L'UTILISATION DES PATINOIRES EXTÉRIEURES

**Les patinoires municipales extérieures sont ouvertes de 9h à 22h.**

**\*Horaire sujet aux changements (couvre-feu établi par le gouvernement)**

Heure	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
9h à 14h	Patinage libre						
14h à 16h	Patinage libre	Hockey libre	Hockey libre				
16h à 18h	Patinage libre	Hockey libre	Hockey libre				
18h à 19h	Patinage libre						
19h à 20h	Hockey Libre	Patinage libre	Patinage libre				
20h à 22h	Hockey Libre						

**Pour plus d'information, veuillez contacter le service des loisirs :**

**[romain.claire@municipalitepontiac.ca](mailto:romain.claire@municipalitepontiac.ca)**